



Arbre créant nuisances et dangers

Par **MarieS35**, le **20/02/2019** à **09:22**

Bonjour,

Notre copropriété est une résidence de vacances, avec une centaine de petites maisons et des espaces communs arborés. A proximité de notre maison, se trouve un pin maritime qui occasionne de plus en plus de nuisances :

- Diminution de la luminosité et de l'ensoleillement
- Racines qui cheminent sur notre propriété et déforment le sol, la terrasse, etc.
- Pelouse asphyxiée par les aiguilles de pin
- Chutes régulières de pommes de pin

A ces problèmes s'ajoute le risque de chute de l'arbre ou de branches cassées, ce qui constitue un danger pour la maison et les personnes qui y vivent.

Nous avons fait plusieurs demandes au syndic pour que cette situation soit examinée par la commission "espaces verts " et pour que soit réalisé soit l'abattage de cet arbre, soit un élagage musclé.

Nos demandes sont restées sans réponse.

Que pouvons-nous faire pour faire agir le syndic ? Que sommes-nous en droit de demander juridiquement ?

Merci d'avance,

Marie

Par **amajuris**, le **20/02/2019** à **10:29**

bonjour,
il faut que vous fassiez inscrire cette question à l'ordre du jour de votre prochaine A.G.
Salutations